



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

LE DIRECTEUR GENERAL



RACMED

Prot. N° 152/06

del 06/06/2011

Bruxelles,  
MARE/D2/AC/sfb D(2011)

Mr Mourad KAHOUL  
Conseil Consultatif Régional pour la  
Méditerranée  
Via Torino 146  
00184 ROME  
ITALIE

**Objet: Opinion du CCR Méditerranée sur les pêcheries partagées.**

Réf.: Notre lettre Réf. Ares(2011)119677 du 03/02/2011 et votre courriel du 12/05/2011

Monsieur le Président,

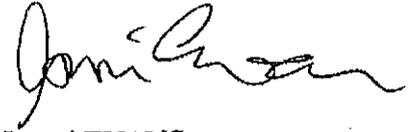
Merci de nous avoir transmis la liste des stocks partagés établie par le CCR Méditerranée lors de la réunion du Groupe de Travail qui s'est tenue à Rome le 19 avril 2011.

L'identification des métiers et pêcheries dont la gestion est partagée soit au sein de l'UE, soit avec les pays tiers, a été identifiée par la Commission comme un sujet prioritaire sur lequel la contribution du CCR Méditerranée est jugée utile. Cependant, la liste des stocks partagés soumise par le CCR, et basée sur celle établie en 2006 par le Comité Scientifique de la CGPM (SAC), ne répond que très partiellement aux attentes de la Commission. En effet, seuls deux nouveaux stocks (*Merlangus merlangus* et *Lepidopus caudatus*) ont été rajoutés à la liste du SAC. En outre le CCR n'octroie qu'une priorité primaire ou secondaire aux différents stocks sur la liste, sans fournir aucune information sur les critères utilisés à cette fin.

La Commission souhaiterait que le CCR approfondisse dès lors les aspects techniques et économiques des différentes pêcheries partagées, sur base de l'expérience des professionnels opérant en Méditerranée, et qu'une identification de ces pêcheries (et non les stocks) dont la gestion doit être améliorée, de façon prioritaire, se fasse. Cet avis serait très utile en vue de l'établissement de plans de gestion à long terme, que ce soit dans le contexte de l'UE ou dans le cadre des relations avec la CGPM.

Je vous remercie par conséquent de bien vouloir nous faire parvenir le plus tôt possible une contribution plus documentée, répondant à ce que nous vous avons demandé dans notre lettre du 3 février 2011. Les services de la Commission se tiennent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lowri Evans', written in a cursive style.

Lowri EVANS